



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 septembre 2006

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Paule DELMAS (représentant M. Alain RUBY), M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Edmond GRONDIN, M. Thierry LEGIRET, M. Claude BANCILHON, M. Gérard MEZZADRI (pouvoir de M. Alain FONTAINE), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

M. Hervé HOCQUARD,
M. Alain RUBY, représenté par Mme Paule DELMAS
M. Georges DUTRUC-ROSSET
M. Alain FONTAINE, donne pouvoir à M. Gérard MEZZADRI,

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 21 septembre 2006

Date d'affichage de la convocation : 21 septembre 2006

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

N° de l'ordre du jour :

2006.09.04 Décision budgétaire modificative n°2

□ M. PANCHER, rapporteur donne lecture de la délibération.

L'exécution budgétaire nécessite d'ajuster certains crédits :



1. COMMUNICATION

La création du site Internet dont le coût est estimé à 43 115,00 € nécessite l'inscription de crédits d'investissement. Les crédits de fonctionnement du service doivent aussi être ajustés afin d'intégrer l'ensemble des dépenses de la gazette n°1 ainsi que le guide de la communauté de communes du Grand Parc.

2. FRAIS DE PERSONNEL S.I.G

Le remboursement des frais de personnel du S.I.G à la ville de Versailles, d'un montant de 77 500,00 €, ont été prévus, lors du budget primitif, en charges à caractère général (chapitre 011) au lieu d'être inscrites en charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012). La régularisation de cette dépense nécessite une modification de chapitre.

3. AMORTISSEMENTS DE BIENS

Les inscriptions budgétaires des amortissements et de la dotation aux amortissements des biens doivent être ajustées, pour un montant total de 9 540,00 €, afin de procéder à la réalisation comptable de ces opérations.

4. DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS

Il est provisionné un montant de 3 000,00 € afin d'anticiper d'éventuels dépôts et cautionnements.

5. OPERATIONS COMPTABLES

L'équilibre de la décision modificative est obtenu par la réduction des crédits de dépenses imprévues des sections de fonctionnement et d'investissement pour respectivement 23 500,00 € et 46 115,00 € et du virement de section à section pour 9 540,00 €.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

1. décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2006

2. vote la décision modificative n° 2 telle qu'elle suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Nature	S/Fonction			
011	6237	020	Publications	14 000,00	
011	6238	020	Divers	9 500,00	
011	62878	020	Remboursement de frais à d'autres organismes	- 77 500,00	
012	6218	020	Autre personnel extérieur	77 500,00	
042	6811	020	Dotations aux amortissements	7 975,00	
042	6811	70	"	1 205,00	
042	6811	815	"	360,00	
022	022	020	Dépenses imprévues	- 23 500,00	
023	023	020	Virement à la section d'investissement	- 9 540,00	
T O T A L				0,00	

10 10 06

10 10 06

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Nature	S/Fonction			
20	205	020	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	43 115,00	
27	275	020	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	
040	2805	020	Amortissements - concessions, brevets, licences, logiciels		1 010,00
040	28183	020	Amortissements matériel de bureau et informatique		5 940,00
040	28184	020	Amortissements du mobilier		570,00
040	28184	70	"		1 205,00
040	28184	815	"		360,00
040	28188	020	Amortissements autres immobilisations corporelles		455,00
020	020	020	Dépenses imprévues	- 46 115,00	
021	021	020	Virement de la section de fonctionnement		- 9 540,00
T O T A L				0,00	0,00

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 28 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,


Pascal Guéant
Directeur général des services

1987 78

10 10 05